DEMANDE DE DEROGATION A L'OBLIGATION DE DEBARQUER DANS UN POINT (PORT OU CALE) AUTORISE POUR LE DEBARQUEMENT
(à transmettre à la Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche – Service mer et littoral – Place Bruat – CS 60 838, 50 108 Cherbourg Cedex).

Conformément aux dispositions prévues par l'arrêté n°195/2013 du 27 décembre 2013 du préfet de région Haute-Normandie fixant les modalités de dérogation à la pesée au débarquement et de l'arrêté préfectoral portant réglementation du débarquement et de la première mise sur le marché des produits de la pêche dans le département de la Manche, je demande à bénéficier d'une dérogation annuelle pour le navire :

Nom du navire	
Immatriculation	
Longueur hors tout	
Nom de l'armateur	

Pour l'année ....., je sollicite une dérogation à l'obligation de débarquer dans un point autorisé pour le débarquement.

□ je sollicite également une dérogation à l'obligation de pesée avant transport.
□ je ne sollicite pas de dérogation à l'obligation de pesée avant transport.[1]

LIEU DE DÉBARQUEMENT	PRINCIPALES ESPÈCES DÉBARQUÉES (CODE FAO)	LOCALISATION DU LIEU DE PESÉE[2]	DISTANCE DU LIEU DE PESÉE (EN KM) PAR RAPPORT AU LIEU DE DÉBARQUEMENT[3]	OPÉRATEUR EN CHARGE DE LA PESÉE (DÉNOMINATION COMMERCIALE ET N°SIRET).[4]

Renseigner le tableau

Pendant toute la période de dérogation, je m'engage à communiquer à la DDTM/SML toute modification des pratiques de débarquement intervenant en cours d'année.

Date, nom, prénom et signature du demandeur de la dérogation :

Cadres réservés à l'administration

Délivrance d'une dérogation à l'obligation de débarquer dans un point autorisé : □ **OUI** □ **NON** Date et cachet de la DDTM	Délivrance d'une dérogation à l'obligation de pesée avant transport : □ **OUI** □ **NON** Date et cachet de la DDTM

1 Cocher la mention correspondant à votre situation.
2 A renseigner uniquement en cas de demande de dérogation à la pesée avant transport
3 A renseigner uniquement en cas demande de dérogation à la pesée avant transport
4 (par exemple : armement si balance personnelle agréée ou mareyeur) A renseigner uniquement en cas demande de dérogation à la pesée avant transport